

Qualiopi



Mise à jour : Chanisse, Etienne

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit dans son article 6 une obligation de certification, par un organisme tiers, des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base d'un référentiel national unique, s'ils veulent bénéficier de fonds publics ou mutualisés (financement par un opérateur de compétences, par la commission mentionnée à l'article L. 6323-17-6, par l'État, par les régions, par la Caisse des dépôts et consignations, par Pôle emploi ou par l'Agefiph).

Au 1er janvier 2022, la certification qualité est obligatoire pour tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences qui souhaitent accéder aux fonds publics et mutualisés.

Plus d'infos :

- [Le site du gouvernement](#)
- [Le référentiel qualité](#)
- [version 9 du 08-01-2024](#)
- [Le réseau Carif-Oref](#)

Les critères

- 1-Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus
- 2-L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations
- 3-L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre.
- 4-L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre
- 5-La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations
- 6-L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel.
- 7-Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées

Contenus pédagogiques

Module M1A : Administration courante

Module M1B : Administration avancée

Module M2A : Gestion des produits

Module M2B : Gestion des stocks

Module M3A : Gestion des contacts

Module M3B : La chaîne de facturation Clients

Module M3C : La chaîne de facturation Fournisseurs
Module M4A : Actions et interventions
Module M4B : Projets et temps de travaux
Module M5A : Comptabilité niveau standard
Module M5B : Comptabilité niveau avancé
Module M6A : Gestion des matériels (machines)
Module M6B : Gestion des contrats
Module M7A : Programme adapté (à la carte)
Module M8A : Gestion RH

Déroulés pédagogiques

Guide de rédaction du Déroulé pédagogique
Module M1A : Administration courante
Module M1B : Administration avancée
Module M2A : Gestion des produits
Module M2B : Gestion des stocks
Module M3A : Gestion des contacts
Module M3B : La chaîne de facturation client
Module M3C : La chaîne de facturation fournisseur
Module M4A : Actions et interventions
Module M4B : Gestion des projets et temps de travaux
Module M5A : Comptabilité niveau standard
Module M5B : Comptabilité niveau avancé
Module M6A : Gestion des matériels (machines)
Module M6B : Gestion des contrats *
Module M7A : Programme adapté (à la carte)
Module M8A : Gestion RH

Supports de cours

Module M1A : Administration courante
Module M1B : Administration avancée *
Module M6A : Gestion des matériels (machines) *

Manuels de formation

[cette page](#)

Documents à destination des clients/stagiaires

- [Conditions Générales de ventes](#)
- [Livret d'accueil Gestan Campus](#)
- [Règlement intérieur](#)
- [Plaquette Formation Gestan Campus](#)
- [Manuel extranet stagiaire Gestan Campus](#)

Documents à destination des formateurs

- Manuel extranet formateur + Sowsign Trainer [Manuel extranet formateur Gestan Campus](#)

Handicap

- Fiche de poste [Le Référent Handicap](#)
- Livret d'accueil PSH : [Livret d'accueil PSH](#)
- [*en cours de rédaction*] [*Sensibilisation - Adaptation pédagogique : communiquer pour tous !](#)

Documents internes ICS

- Traitement et suivi des abandons de formation : [Tableau de suivi des ruptures](#)
- Traitement des réclamations et suivi : [Tableau de suivi des dysfonctionnements](#)
- Tableau de prise en charge OPCO [Tableau de prise en charge par OPCO/IDCC](#)
- Livret de suivi (individuel stagiaire) : [Passeport Gestan Campus](#)
- Procédure de prévention des abandons [Prévention des abandons de formation](#)
- Equipe pédagogique [Equipe pédagogique Gestan Campus](#)